

TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

simplifiez-vous la TAXE et devenez PARTENAIRE d'AL KINDI

PROMESSE DE VERSEMENT

A renvoyer à la direction financière et comptable **d'AL KINDI 17 rue Sully 69150 DECINES**
 Par fax (04 78 49 02 03), par email (taxeapprentissage@al-kindi.fr) ou par courrier

Nom de l'entreprise:.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Code NAF.....

SIREN.....Nom du groupe.....

Personne à remercier et à informer du suivi du dossier Taxe d'apprentissage

Nom/prénom:.....

Fonction.....

Décisionnaire Taxe d'apprentissage oui non

Gestionnaire du dossier Taxe d'apprentissage oui non

Tél:.....E-mail :.....

Nom/prénom du comptable.....

Cabinet.....

Tél:..... E-mail :.....

Nom de votre Organisme Collecteur de la Taxe d'apprentissage.....

Ville.....

Vous devez impérativement reporter sur le bordereau de votre organisme collecteur le nom de l'établissement **AL KINDI**, reporter les catégories en cochant le cumul **A et B**, et inscrire en toutes lettres dans la case montant " **au maximum**"

Nom /Adresse de l'établissement	QUOTA	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Montants (inscrire si possible: "au maximum")
AL KINDI 17 rue Sully 69150 DECINES		X	X		

DATE

SIGNATURE

Modalités pratiques pour un versement de Taxe d'apprentissage au groupe AL KINDI

1-AFFECTEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE A AL KINDI GRACE AU BORDEREAU INTITULE :

"Promesse de versement"

2-REGLE DE CUMUL

Cocher les cases catégorie A et catégorie B et noter en toutes lettres dans la case montant la mention "**au maximum**"

3-PREVEZ VOTRE COMPTABLE EN LUI ENVOYANT UN DOUBLE DE VOTRE PROMESSE DE VERSEMENT PAR COURRIER.

4-INFORMEZ-NOUS LE PLUS TOT POSSIBLE

Pour nous permettre de vous remercier et d'ajuster notre budget prévisionnel, merci de nous retourner le plus tôt possible le formulaire **complété, daté et signé.**

En effet, nous ne recevons les versements des organismes collecteurs que début juillet et les listes des OCTA ne précisent pas qui nous devons remercier au sein de l'entreprise.